



10^e exercice
Juillet 2022 - Juin 2023

Rapport annuel

de la Fondation Terre de Liens

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Terre de Liens a pour objet de protéger l'environnement en agissant sur le patrimoine foncier agricole, ressource rare et support de la biodiversité et du développement d'un territoire.



LES CHIFFRES CLÉS

35 FERMES AU TOTAL

49 PAYSAN·NES
INSTALLÉ·ES :



12 femmes

&



37 hommes

EN 2022-2023

12 232

donateurs
et donatrices

dont 3 474
nouveaux
donateurs



246

mécènes

2 Associations d'insertion sociale et professionnelle



897

HECTARES DE TERRES

agricoles préservées en bio



3 617 003 €

DE DONS ET LEGS



26 SALARIÉ·ES



12 ADMINISTRATEUR·TRICES

1 454 181 €

DE FINANCEMENTS
accordés par la Fondation

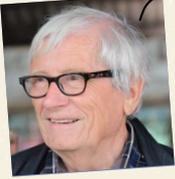
Notre patrimoine en terre :

4 685 070 €

Notre patrimoine en bâti :

5 084 901 €

TRAVAUX EFFECTUÉS : 296 936 €



Par **Jean Pluinage**
Président de la Fondation
Terre de Liens



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères donatrices, chers donateurs,

L'année qui vient de s'écouler a été exceptionnelle à bien des égards, marquant à la fois le dixième anniversaire de notre Fondation et les 20 ans du mouvement Terre de Liens. A l'heure où nous célébrons cette étape importante de notre parcours, je suis ravi de partager avec vous les faits marquants de l'exercice passé.

Du côté des fermes, le nombre de projets financés et mis en œuvre par Terre de Liens à travers le programme biodiversité a doublé, passant de 22 projets en première année de programme à 50 projets cette année. Cela témoigne de l'intérêt que nos paysans et paysannes portent à la protection de la biodiversité et de notre capacité à mobiliser les acteurs et actrices des territoires pour allier activité agricole et préservation de la nature.

Mais nous souhaitons aller plus loin! Cette année, la Fondation Terre de Liens a lancé le programme "Eau et changement climatique". Ce programme ambitieux repose sur des fermes pilotes, en lien avec leurs territoires, et vise à mettre en place et à mesurer des actions concrètes d'adaptation au changement climatique au sein des fermes, s'attachant plus particulièrement à la question cruciale de la ressource en eau, un élément clé à l'agriculture.

Enfin, notre notoriété ne cesse de grandir. La sortie du deuxième rapport d'expertise de Terre de Liens lors du Salon de l'Agriculture et tout le travail de plaidoyer en faveur d'une nouvelle loi d'avenir et d'orientation agricole à la hauteur des enjeux, n'ont fait que renforcer notre position en tant que mouvement incontournable à la croisée entre la profession agricole et la société civile. Nous continuerons à faire entendre notre voix pour protéger les terres agricoles et pour promouvoir un modèle d'agriculture durable pour l'avenir.

Au nom de toute l'équipe de Terre de Liens, je tiens à remercier chaleureusement tout·es nos partenaires, donateurs et donatrices pour leur soutien indéfectible. Grâce à vous, nous pouvons poursuivre notre mission avec la même énergie et le même engagement qui nous ont portés jusqu'ici.



ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU



Agnès Carlier

• **Vice-présidente**

Ingénieure écologue et ancienne paysanne bio d'Ile-de-France.

Julie Babin



• **Trésorière**

Cheffe de projet à la Fondation Espaces naturels de France à la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.

Marina Poiroux



• **Membre**

Directrice de la Fondation Léa Nature - 1 % Planète.

Rapport financier

Par Julie Babin
Trésorière de la
Fondation Terre de Liens



4

L'année 2023 témoigne du changement d'échelle de l'action de la Fondation Terre de Liens.

Cette évolution a été rendue possible grâce à une contribution financière exceptionnelle (500 000 euros) et un partenariat renforcé avec la Banque Postale (248 756 euros). Par ailleurs, nous notons que le gain en notoriété a également permis de réaliser une campagne d'appel à la générosité du grand public de fin d'année remarquable.

Du point de vue des ressources humaines, cette année a été marquée par la réalisation de 14 recrutements. Cela s'explique notamment par le lancement et ou la poursuite de programmes structurants en matière de foncier, ou d'agroécologie.

Ce changement d'échelle se traduit logiquement par une augmentation des produits d'exploitation.

Du point de vue de l'activité foncière, un complément d'acquisition de 5 hectares a été réalisé durant l'exercice et 7 acquisitions et 3 coacquisitions ont été approuvées par le Conseil d'administration mais non finalisées au cours du présent exercice.

Par ailleurs, les frais de fonctionnement et de collecte sont stables aux alentours de 12 % nous permettant de consacrer 88 % de votre générosité à la poursuite de notre mission sociale.

Enfin, nous nous réjouissons de noter que les fonds distribués par la fondation croient plus rapidement, pour atteindre 1 454 181 €.

D'où viennent nos ressources ?



52 %

Dons, donations et legs des particuliers



16 %

Contributions d'autres organismes



15 %

Autre produits



11 %

Dons d'entreprises et associations



3 %

Locations et fermages



3 %

Dons d'actions de la Foncière Terre de Liens

TOTAL :
5 524 355 €

L'emploi de nos ressources ?



Collecte

6 %



Fonctionnement

6 %



Sensibilisation des collectivités

9 %



Préservation des terres agricoles

31 %



Mobilisation des citoyens

48 %

12 % de nos ressources sont employées pour le **fonctionnement et la collecte**.

88 % de nos ressources sont employées pour mettre en œuvre les **missions sociales** de la Fondation.



Mathieu, Marie, Thomas, Raphaël et Charline, membres du collectif de la ferme du Jointout, posent devant un de leurs bâtiments, à Torpes, Bourgogne-Franche-Comté, le 5 avril 2023. Exposition « Terriens ». ©Delphine Blast

Une année de célébration

Terre de Liens fête ses 20 ans !

Dans les années 2000, face à un monde agricole en crise et à la déprise des campagnes, une poignée de néo-ruraux et de paysan·nes déterminé·es à agir invente une nouvelle façon d'investir la terre au service du bien commun. Il fallait sortir les terres agricoles d'une logique spéculative. Il fallait agir pour que les nouvelles générations aient accès à la terre. Il fallait montrer qu'une autre agriculture, respectueuse de l'environnement, des femmes et des hommes était possible.

Le 25 février 2003, l'association Terre de Liens voyait officiellement le jour.

Aujourd'hui, Terre de Liens est devenu un mouvement d'ampleur nationale qui agit depuis 20 ans pour préserver et mieux partager la terre. Ce sont ainsi plus de 300 fermes qui ont été acquises par Terre de Liens, sauvées d'une disparition programmée. Plus de 700 paysannes et paysans y pratiquent une agriculture bio et responsable, et des milliers de citoyennes et citoyens accompagnent chaque jour les porteur·ses de projet et les cédant·es, participant ainsi à rendre le projet Terre de Liens possible.

En 2023, Terre de Liens célèbre les 20 ans de ce mouvement citoyen. Hasard du calendrier, c'est aussi l'année de souffler la dixième bougie de sa Fondation, reconnue d'utilité publique.

En cette année anniversaire, les équipes Terre de Liens sont mobilisées partout en France pour célébrer 20 ans d'action.

Pour incarner et témoigner de notre action, sensibiliser le grand public comme les publics plus avertis, une exposition photo itinérante a été créée.

Delphine Blast, photographe au long cours, elle-même fille d'agriculteur et sensible aux sujets portés par Terre de Liens, s'est engagée auprès de nous et a signé l'exposition « Terriens », un reportage au cœur des fermes Terre de Liens.

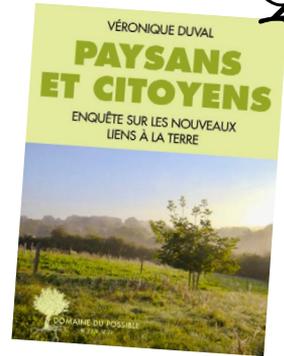
Loin des clichés qui collent aux bottes de nos agriculteurs et agricultrices, elle montre le visage juste et nuancé de ces femmes et de ces hommes qui ont choisi de nous nourrir. Au plus près de leur quotidien, elle transmet un message fort et optimiste : une agriculture paysanne, qui prend soin de la terre et des femmes et des hommes qui la travaillent, c'est possible, ça existe.

Mise à disposition des associations territoriales, l'exposition a commencé sa route en mai 2023. Fermes ouvertes, inaugurations de fermes, festivals, fête des 20 ans... Au total, pas moins de trente événements, organisés partout en France, de la Corse aux Hauts-de-France, ont accueilli l'exposition en 2023.

● Découvrez les événements « 20 ans » partout en France sur terredeliens.org

UN LIVRE ÉVÉNEMENT POUR LES 20 ANS DE TERRE DE LIENS

Signé Véronique Duval, le livre *Paysans et citoyens. Enquête sur les nouveaux liens à la terre* a été publié par Terre de Liens aux éditions Actes Sud, en septembre 2023.



6

En partant à la rencontre de celles et ceux qui font bon usage de la terre aujourd’hui – dans la Marne, sur le Larzac, au Pays basque, ou encore au sein de Terre de Liens – Véronique Duval présente une enquête autant qu’une quête : une enquête sur l’accès à la terre et le renouvellement des générations agricoles, et une quête de solutions pour produire localement la nourriture dont nous avons besoin.

À l’occasion de sa publication, Terre de Liens a organisé en novembre dernier l’événement « Microclimat » à la Gaîté Lyrique, à Paris.

Microclimat

UNE PARENTHÈSE HORS DU TEMPS POUR PENSER L'AGRICULTURE DE DEMAIN



Alors que les projections climatiques prévoient +4 °C d’ici 2050, des sécheresses et des phénomènes climatiques toujours plus intenses, comment planter les graines d’une agriculture qui s’adapte au changement climatique ? Comment nourrir les populations futures et faire germer des solutions à long terme ?

Des luttes d’hier aux défis à venir, les participant·es ont pu mieux découvrir l’histoire de Terre de Liens, et réfléchir ensemble à l’agriculture de demain : solutions techniques et agroécologiques, financement de la transition, scénarios possibles et réalisables... Autant de questions autour desquelles ont échangé les près de 150 partenaires présents à ce grand événement.

Communication

NOTRE SITE INTERNET A FAIT PEAU NEUVE !

Fruit de nombreux mois de travail, notre site internet a fait peau neuve en novembre 2022 ! La nouvelle interface reflète maintenant l’actualité du mouvement de façon claire et pratique. Parmi les grandes nouveautés :

- une cartographie des fermes qui offre la possibilité de filtrer par territoire et de découvrir les fermes Terre de Liens en cours de collecte,
- des pages dédiées par région pour suivre l’actualité de Terre de Liens près de chez soi,
- un espace actualités pour être au courant de tout ce qui se passe dans le mouvement : actualités, événements, formations, offres d’emplois...



- Vous n’avez pas encore visité notre nouveau site ? C’est le moment d’aller faire un tour sur terredeliens.org



Plaidoyer

Terre de Liens publie son deuxième rapport d'expertise sur la propriété des terres agricoles en France

7



La deuxième édition du rapport d'expertise «L'état des terres agricoles» a été publiée par Terre de Liens le 28 février 2023.



©Terre de Liens - Terre de Liens organisait fin février une opération devant le Salon de l'Agriculture pour interpeller sur la propriété des terres agricoles et de l'agro business.

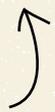
Après *L'État des terres agricoles en France* en 2022, qui avait fait sensation, Terre de Liens a publié fin février 2023, à l'occasion du Salon de l'Agriculture, le deuxième volet de son rapport d'expertise, titré *La propriété des terres agricoles en France. À qui profite la terre ?* Attendu comme un véritable rendez-vous dans le paysage médiatique et politique, ce rapport a été présenté devant une salle comble de journalistes, personnalités publiques, décideur·euses. Terre de Liens organisait aussi un happening devant le Salon pour attirer l'attention sur le sujet tabou de la propriété des terres agricoles et l'agro-business. Le rapport démontre que les terres agricoles appartiennent de moins en moins aux agriculteur·trices et de plus en plus à des sociétés financiarisées, où la rémunération des investisseur·es et la rentabilité financière président à l'orientation des usages de la terre...

Plus de 250 retombées médias ont été générées, dont France Inter, France Culture, Europe 1, Ouest France, L'AFP, Libération, L'Humanité, M6... Et sur les réseaux sociaux, grâce à un travail initié avec des influenceurs, dont Vincent Verzat (chaîne "Partager c'est sympa" sur Youtube), qui a réalisé une vidéo en collaboration avec l'équipe, Terre de Liens a pu toucher plus d'un million de personnes et récolter 7 000 contacts à mobiliser autour du projet de Loi d'Orientation Agricole.



ENQUÊTE : Les Firmes s'emparent de la terre | @terre-de-liens

- Pour voir la vidéo, rendez-vous sur notre chaîne youtube.com/@terre-de-liens



La Loi d'Orientation Agricole en préparation, une loi majeure pour l'avenir de notre agriculture

La dernière Loi d'Orientation Agricole date de 2006. L'enjeu est donc de taille autour de cet instrument législatif qui vise à structurer la politique agricole française pour les 20 à 30 prochaines années. L'équipe Terre de Liens a été fortement impliquée dans le cadre des consultations régionales et nationales, et a mobilisé ses communautés pour peser dans les débats. Une mobilisation indispensable grâce à laquelle, entre autres, le ministère de l'Agriculture a enregistré plus de 44 000 réponses à la consultation citoyenne, pourtant publiée de manière éclair en plein cœur des vacances de Pâques. Ce qui l'a clairement surpris !

Tout au long de l'année, Terre de Liens continue son travail acharné pour sensibiliser citoyen·nes et pouvoirs publics aux enjeux du foncier, du renouvellement des générations et de l'adaptation au changement climatique, et faire de cette Loi d'Orientation Agricole une réponse politique à la hauteur des enjeux.

- Pour vous tenir au courant, consultez la rubrique « actualités » de notre site terredeliens.org



Programme Agroécologique

8

*Une agriculture alliée
de la biodiversité, c'est possible !*

Le nombre d'oiseaux a décliné de 25 % en 40 ans sur le continent européen selon une étude réalisée par le CNRS (source : Etude conduite par le CNRS et l'université de Montpellier, publiée en mai 2023). Dans les milieux agricoles, ce taux atteint près de 60 %. L'agriculture intensive est la principale pression associée au déclin des populations d'oiseaux.

Alors que les espaces protégés pour la nature représentent seulement 1,47 % de la superficie de la France, les espaces agricoles couvrent eux plus de 50 %. Il est donc évident que, pour préserver la biodiversité, il ne faut pas se cantonner aux zones protégées, mais agir en milieu agricole.

Pour accélérer notre impact sur la biodiversité, la Fondation Terre de Liens déploie depuis deux ans un programme national de préservation de la biodiversité dans ses fermes. Concrètement, nous accompagnons et soutenons financièrement nos paysans et paysannes à démultiplier les actions favorables à la biodiversité dans les fermes Terre de Liens : plantation ou restauration de haies bocagères, d'arbres isolés, création et restauration de mares, construction et pose de nichoirs ou gîtes pour la faune (oiseaux, chauve-souris, petits mammifères, reptiles), implantation de bandes de plantes aromatiques favorables aux pollinisateurs, protection des zones humides...

Les mesures que nous finançons visent à restaurer un équilibre entre agriculture et nature, où biodiversités cultivée, domestique et sauvage se réparent et s'alimentent.

Pour ce faire, nous veillons à financer des projets dans les fermes qui visent à développer les conditions d'hospitalité pour la faune et de la flore :

- **en créant une mosaïque, une hétérogénéité d'habitats avec une haute densité d'infrastructures agroécologiques.** Les « éléments naturels » (haies, mares...) doivent à terme remplacer les « éléments artificiels » (nichoirs), mais il peut être nécessaire de donner un coup de pouce à la biodiversité en créant des aménagements temporaires,
- **en faisant cohabiter des zones cultivées et des zones non cultivées,** et ainsi en s'opposant à la culture du « tout propre ».

Nous soutenons également la création de communautés d'échanges entre paysans et paysannes. C'est en effet souvent lors de temps de rencontres que les paysan·nes, aidés de naturalistes et d'écologues, peuvent échanger sur leurs réflexions pour mieux prendre en compte le vivant dans leurs fermes, partager leurs difficultés et les leviers d'action à mettre en oeuvre.

Enfin, pour monter en compétences dans notre réseau, nous avons créé des webinaires dédiés à la prise en compte de la biodiversité en agriculture et à la résilience des fermes.

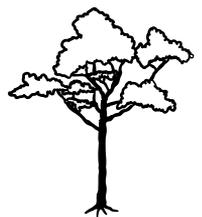
Nous remercions nos partenaires qui nous soutiennent dans ce projet vital pour la préservation des espèces.



domorrow



NATIXIS
FOUNDATION



Marion
Maréchal



« Biodiversité et agriculture sont indissociables et il est temps de les réconcilier. Les agriculteur·trices peuvent endosser un rôle de « gardien·nes de la biodiversité » par leurs pratiques. La diversité des cultures, la taille des parcelles et le maintien de paysages diversifiés (prairies, haies, jachères, bandes enherbées, bosquets, zones humides, mares...) sont des leviers déterminants pour permettre à la biodiversité de s'accroître. En développant ce Programme Biodiversité, nous souhaitons soutenir des fermes à taille humaine qui œuvrent à recréer des milieux favorables à l'arrivée spontanée des espèces. »

Marion Maréchal
Coordinatrice Biodiversité



Eau et changement climatique

Un nouveau programme pour aider nos fermiers et fermières à s'adapter au changement climatique par la construction de stratégies de long terme.

S'adapter au changement climatique pose le défi de produire face à des événements climatiques extrêmes, changeants, et avec beaucoup moins d'eau.

Or les chercheurs et chercheuses de l'INRAE nous expliquent que pour s'adapter, les agriculteur·trices font majoritairement des choix de court terme (ex. : stocker massivement de l'eau), mais cela reste insuffisant.

Pour aider les paysans et paysannes installé·es sur les fermes Terre de Liens, nous avons articulé le programme en deux phases.

- **La première étape** consiste à leur apporter les clés de compréhension de la dérive climatique à l'horizon 2050. Cela leur permettra de prendre conscience que des évolutions de rupture de leurs systèmes d'exploitation sont nécessaires.
- **La seconde étape** repose sur la transformation de fermes pilotes Terre

de Liens. Sur quarante de nos fermes, avec des paysan·nes motivé·es, nous réaliserons des études de vulnérabilité pour comprendre les impacts du changement climatique à l'heure actuelle et à l'horizon 2050. Ces études aboutiront à des plans de solutions adaptatives, couplant adaptation et atténuation.

Biodiversités domestique, cultivée et sauvage, vie biologique et fertilité du sol, agroforesterie, rotation des cultures, culture de légumineuses, polyculture-élevage, isolation des bâtiments d'élevage, gestion de l'eau, toutes ces pratiques feront partie des plans de transformation de nos fermes.

Adapter nos fermes au changement climatique est un projet ambitieux et de long terme, mais indispensable pour continuer à soutenir une agriculture bio et locale. La Fondation Terre de Liens est à la recherche de 2 millions d'euros pour accompagner 40 fermes pilotes dans l'implémentation d'actions concrètes et créer des groupes locaux d'échanges entre paysans et paysannes.

« D'ici 2050, les sols seront si gravement dégradés qu'ils ne pourront plus absorber correctement l'eau. Les conditions de sécheresse extrême d'aujourd'hui deviendront la norme. L'agriculture doit donc se réinventer afin d'affronter les bouleversements en cours.

C'est pourquoi nous souhaitons mettre en œuvre un programme d'adaptation, sur le long terme, de nos fermes au changement climatique.

L'enjeu est de taille : il existe aujourd'hui peu d'initiatives pour accélérer sur le terrain l'adaptation à l'horizon 2050 des exploitations agricoles en promouvant l'agroécologie. Nous allons aider nos paysans et paysannes à faire face à cet immense défi. Car il est crucial qu'ils puissent vivre dignement en produisant en qualité et en quantité suffisante, et ainsi assurer notre souveraineté alimentaire. »

Marion Maréchal
Coordinatrice Biodiversité

Qui dit lutte contre le changement climatique dit transition énergétique !

L'agriculture est le deuxième secteur émetteur de gaz à effet de serre en France. Lutter contre le changement climatique passe nécessairement par une transformation de nos modèles énergétiques et agricoles.

Et l'enjeu est de taille, car tourner la page des énergies fossiles et du nucléaire, c'est œuvrer sur trois leviers simultanément : la sobriété, l'efficacité et le développement des énergies renouvelables.

En tant que propriétaires bailleurs, la Fondation et la Foncière Terre de Liens agissent déjà sur les volets « sobriété et efficacité », en mettant en œuvre un plan pluriannuel ambitieux d'amélioration thermique des logements présents sur nos fermes. On peut citer à titre d'exemple la réhabilitation de deux logements sur la ferme de St-Laurent à Château qui inclut un volet de rénovation thermique.



Martin Keller

Chargé du programme Énergies renouvelables, nous explique comment s'est construit le programme.

« En ce qui concerne le développement de la production d'énergies renouvelables sur nos fermes, le travail s'est construit sur plusieurs étapes.

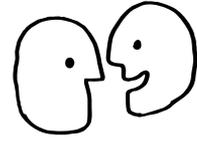
La première étape a abouti à un document de positionnement qui a été validée en interne par l'ensemble du mouvement Terre de Liens. Ce document permet de définir un cadre pour l'expérimentation et le développement de chaque énergie : solaire (en toiture, agrivoltaïsme), éolien, hydraulique, méthanisation et bois-énergie.

La prochaine étape consiste à outiller et suivre les projets déjà existants sur nos fermes, ainsi qu'à accompagner l'émergence de nouveaux projets et la recherche de partenariats techniques et financiers. Un travail d'animation et de plaidoyer en articulation avec les acteurs citoyens des énergies renouvelables est également mené.

Notre ambition est de développer un mix énergétique diversifié, de favoriser les démarches participatives et citoyennes, et de veiller à l'ensemble des enjeux sur le terrain (biodiversité, paysage, patrimoine), afin que nos fermes et nos paysans et paysannes soient de plus en plus résilients face au changement climatique.»



Accompagnement des acteur·trices du foncier responsable



Soutien à la commission Collectivités

La commission Collectivités est le lieu de réflexion, de partage de bonnes pratiques et de récolte de la connaissance autour de l'accompagnement des collectivités sur la question du foncier. Point de convergence du mouvement Terre de Liens, elle rassemble des bénévoles et des salarié·es des associations territoriales participantes, coordonnés par la Fédération Terre de Liens.

En partenariat étroit avec cette commission, la Fondation mène un travail complémentaire et transversal sur l'accompagnement des propriétaires fonciers et personnes morales afin d'opérer une gestion responsable et écologique de leurs terres.

Entre ciel et terre: accompagner les institutions religieuses propriétaires de foncier agricole

Sarah Foxx nous a rejoints en tant que chargée de mission Foncier des institutions religieuses, pour les accompagner dans la gestion de leurs terres agricoles.

Sarah, peux-tu te présenter en quelques mots ?

Après un Master de théologie protestante, j'ai suivi une formation d'éco-conseillère avec l'objectif d'accompagner la transition écologique des Églises. C'est dans ce cadre que j'ai découvert le mouvement Terre de Liens. J'ai fait mon stage professionnel auprès de l'Association territoriale Alsace en 2021 pour défricher le sujet du foncier agricole des institutions religieuses. J'ai ensuite été embauchée par la Fondation Terre de Liens en octobre 2022 pour poursuivre ce travail sur un périmètre national.

Quels sont les liens entre les institutions religieuses et Terre de Liens ?

Historiquement, les communautés religieuses sont de grands propriétaires terriens. Aujourd'hui, elles sont à un point de bascule et se questionnent, face au vieillissement de leurs membres et au manque de vocations, sur leur avenir. Il y a des parallèles importants entre cette crise et les mutations qui traversent

le monde agricole. C'est là que Terre de Liens peut intervenir pour accompagner ces communautés dans une stratégie de gestion de leurs terres agricoles qui soit responsable.

Et concrètement, tu fais quoi ?

Mon objectif principal est de nouer des relations de confiance avec ces communautés. Cela passe par un travail d'accompagnement des communautés qui sollicitent Terre de Liens directement, mais aussi par des partenariats avec des têtes de réseau comme Église verte ou le mouvement Laudato Si. En interne, j'accompagne les salarié·es et les bénévoles Terre de Liens pour les acculturer à ce public, qui a ses propres codes et son mode de pensée.

En somme, j'essaie de construire un pont entre deux mondes qui se connaissent peu, voire se méfient l'un de l'autre, alors qu'ils auraient tout à gagner à travailler ensemble.

Sarah Foxx



LES FERMES DE LA FONDATION

La Flaguais

 ferme située sur une zone à enjeu en eau

Agy

 ferme située sur une zone à enjeu en eau et biodiversité

Prépetit

Maubusson

    
ferme située sur une zone à enjeu en biodiversité

La Bourgonnière



La Bouchère



Les Grandes Souches

La Joualle des Vents

  ferme située sur une zone à enjeu en biodiversité

Pech Berthié

   
ferme située sur une zone à enjeu en biodiversité

Chaoupi

 NOUVELLE FERME



Les Jardins du Girou

 ferme située sur une zone à enjeu en eau

Portecluse

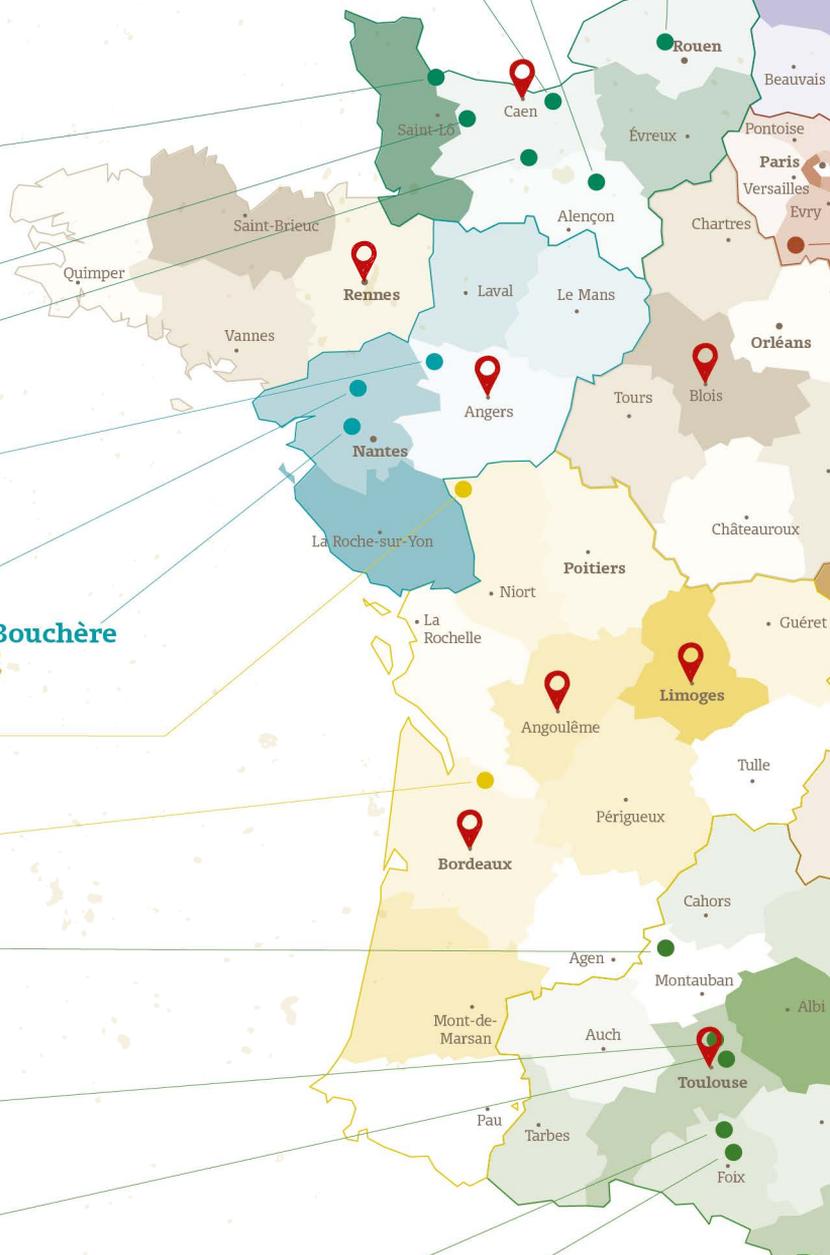
Guichounat

 ferme située sur une zone à enjeu en biodiversité

Saint-Roch 
ferme située sur une zone à enjeu en eau

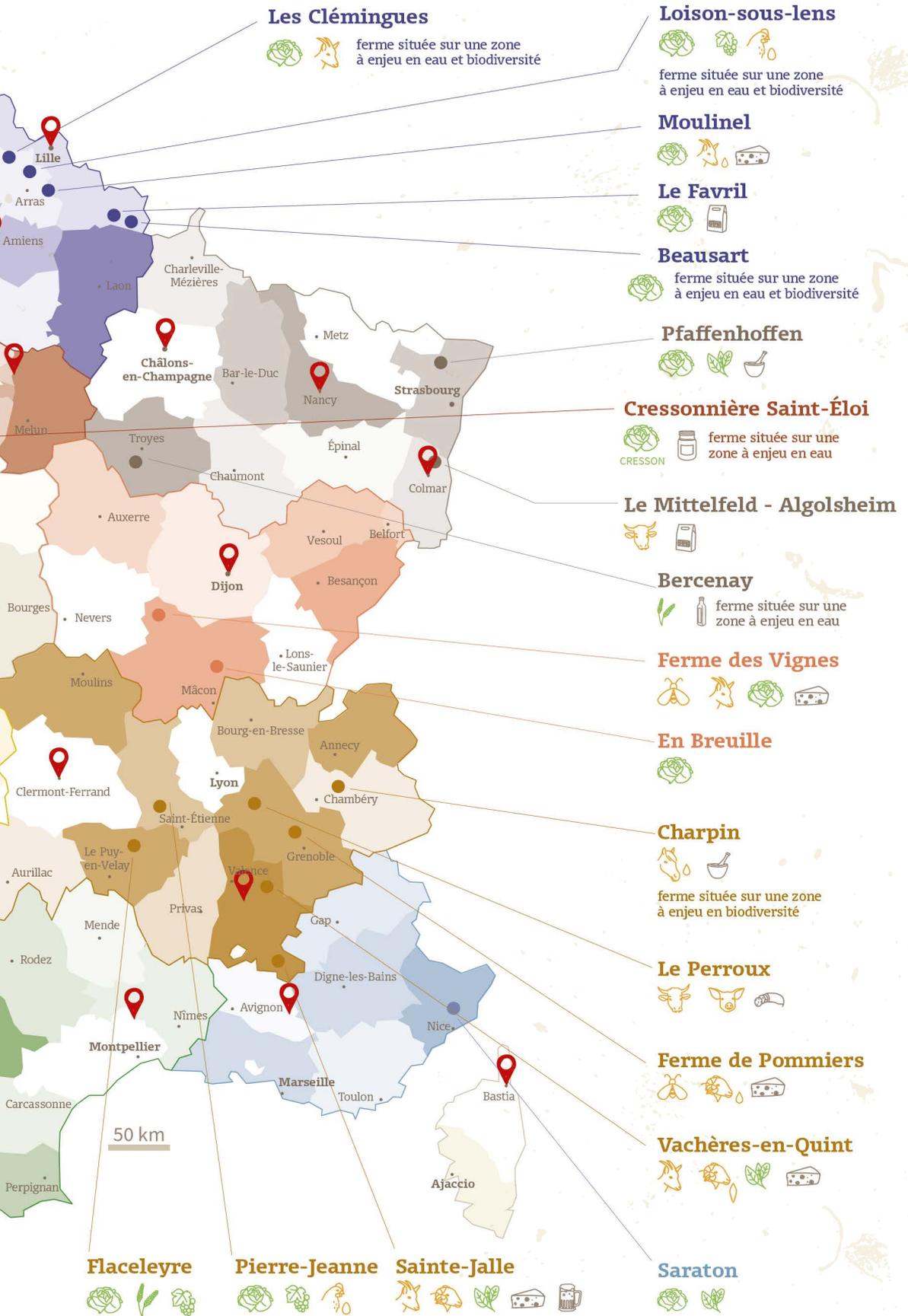
Le Nofy 
ferme située sur une zone à enjeu en eau

Brucourt 
ferme située sur une zone à enjeu en eau et biodiversité



Les productions

- | | | |
|--|--|---|
|  Apiculture |  Élevage ovin |  Plantes aromatiques/médicinales |
|  Élevage bovin viande |  Élevage ovin lait |  Petits fruits |
|  Élevage bovin lait |  Élevage porcin |  Grandes cultures |
|  Élevage caprin |  Pisciculture |  Prairie de fauché |
|  Élevage caprin lait |  Poules pondeuses |  Maraîchage |
|  Élevage équin lait |  Volailles de chair | |



Les transformations

-  Charcuterie
-  Huilerie
-  Conserverie
-  Produits de santé
-  Fromagerie
-  Vinification
-  Autres
-  Brasserie




Bureaux
Terre de Liens



14

Actualité de nos fermes

Troupeau de chèvres à la ferme du Jointout, Torpes, le 5 avril 2023. © Delphine Blast

Acquisitions

LA FERME CHAOUPI



Signature de l'acte de donation en présence du président de la Fondation, Monsieur Jean Pluvinage. ©Terre de Liens.

Nous sommes sur la commune de Grenade dans la périphérie de Toulouse avec cinq hectares d'un seul tenant propice au maraîchage.

Madame M. a donné cette ferme à la Fondation avec les motivations suivantes ;

- Renouer avec l'activité agricole nourricière sur ce terrain actuellement en friche,
- Lutter contre la spéculation immobilière en préservant cet îlot agricole,
- Favoriser l'agriculture biologique et l'installation agricole,
- Préserver la biodiversité.



Rénover/Construire

La Fondation Terre de Liens prend aussi soin de l'environnement en assurant le traitement des effluents agricoles.



Exemple sur la ferme de La Joualle des Vents à Puisseguin, traitement en cours des effluents vinicole, et viticole. ©Terre de Liens.

La Fondation Terre de Liens prend soin du patrimoine.



Ferme Le Nofy après rénovation. ©Terre de Liens.

Au Nofy, en bordure de Bourg-Achard (27) renforcement de l'isolation par les fenêtres dans le respect des matériaux du bâti Normand traditionnel avec reprise des colombages et mise en place d'un chauffage performant adapté à la ressource bois présente sur les terres. Une remise aux normes de l'installation électrique a également été réalisée.



Les projets financés par la Fondation



15

Afin de démultiplier ses efforts en faveur de la préservation des terres agricoles, la Fondation Terre de Liens finance des actions collectives, la mobilisation citoyenne dans les territoires et des solutions innovantes de maîtrise foncière.

TOTAL DES FINANCEMENTS
ACCORDÉS EN 2022-2023 :

1 454 181 €

1 354 181 €

de financement au réseau associatif **Terre de Liens**, composé de 19 associations territoriales et d'une fédération nationale.

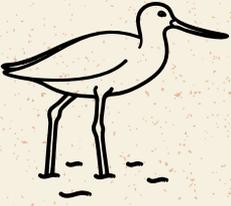
100 000 €

de financement à des **structures d'intérêt général externes** au réseau Terre de Liens, sélectionnées lors de l'appel à projets. En partenariat avec la Fondation Léa Nature.

Toutes les actions financées visent à œuvrer au maintien de la vocation nourricière de la terre et concernent :

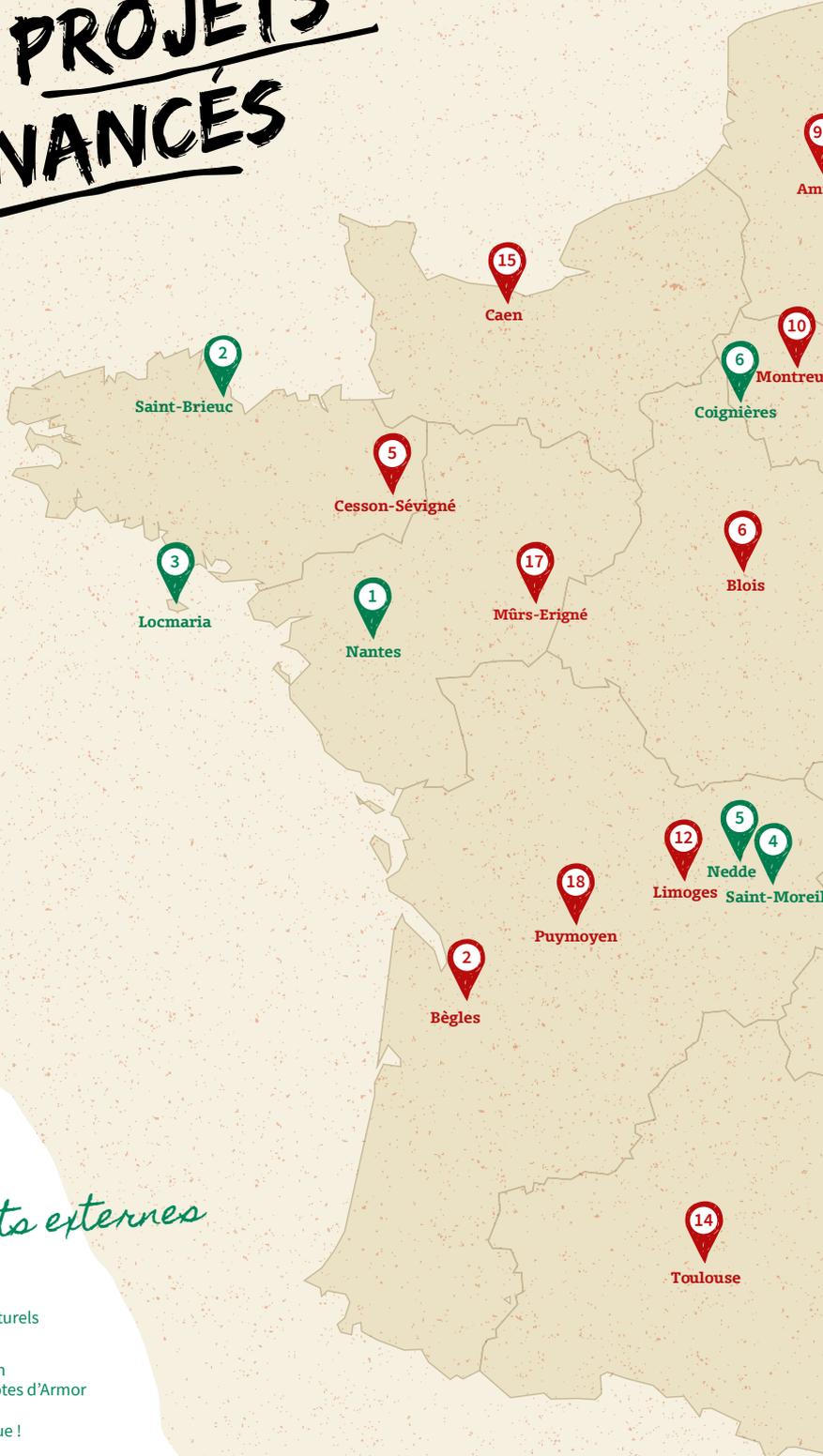
- l'installation, la transmission et la préservation des terres dans l'objectif de protéger, de conserver et d'améliorer le patrimoine foncier à très long terme,
- la sensibilisation et la mobilisation des citoyens et des citoyennes, des pouvoirs publics et des acteurs privés pour qu'ils prennent part à la gestion collective et à la préservation de ce patrimoine commun.





CARTE DES PROJETS FINANCÉS

16

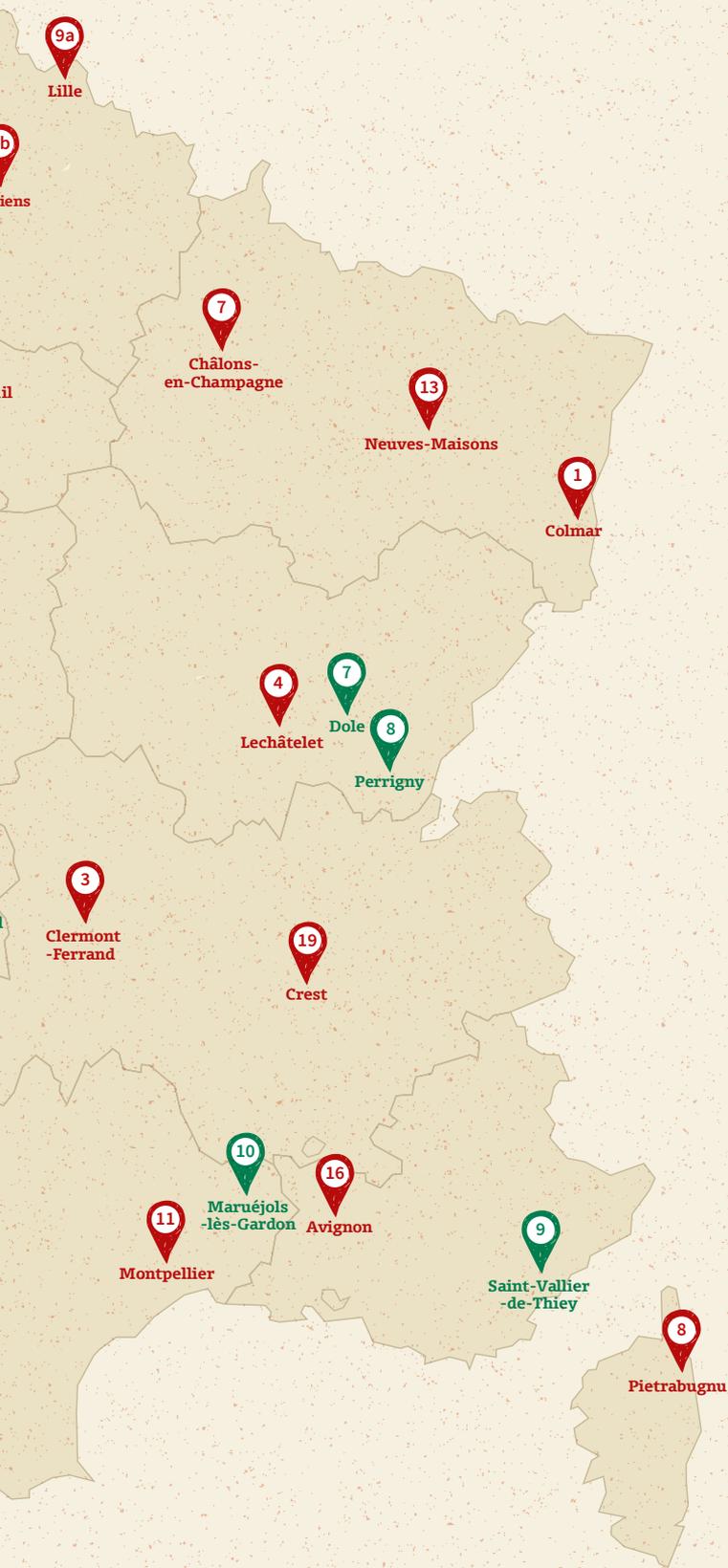


Les projets externes

- 1 Conservatoire d'Espaces Naturels des Pays de la Loire
- 2 Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne des Côtes d'Armor
- 3 Du grain au pain mais pas que !
- 4 Les Tisserands
- 5 Apocenam
- 6 Civam Le Serpolet
- 7 Commune de Coignières
- 8 Commune de Perrigny
- 9 Conseil de développement du Parc Naturel des Préalpes d'Azur
- 10 ADDEAR du Gard



Les projets du réseau Terre de Liens



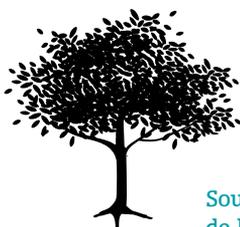
- 1 Terre de Liens Alsace
- 2 Terre de Liens Aquitaine
- 3 Terre de Liens Auvergne
- 4 Terre de Liens Bourgogne - Franche-Comté
- 5 Terre de Liens Bretagne
- 6 Terre de Liens Centre-Val de Loire
- 7 Terre de Liens Champagne-Ardenne
- 8 Terre de Liens Corse
- 9 Terre de Liens Hauts-de-France
- 10 Terre de Liens Île-de-France
- 11 Terre de Liens Languedoc-Roussillon
- 12 Terre de Liens Limousin
- 13 Terre de Liens Lorraine
- 14 Terre de Liens Midi-Pyrénées
- 15 Terre de Liens Normandie
- 16 Terre de Liens PACA
- 17 Terre de Liens Pays de Loire
- 18 Terre de Liens Poitou-Charentes
- 19 Terre de Liens Rhône-Alpes

17



Essaimer et faire grandir les initiatives

Reportage Jardin des Courtines
- 159 - ©TDL-Rhône-Alpes-
Sandrine Mulas.



Soutien aux actions du mouvement associatif Terre de Liens en faveur de la mobilisation citoyenne, l'installation-transmission, et de l'accompagnement des collectivités dans les démarches en faveur de la protection du foncier agricole.

Un cycle d'ateliers sur le foncier agricole en Alsace

Deux des actions majeures de Terre de Liens dans les régions sont d'accompagner les paysan·es en cours d'installation et de transmission ainsi que d'informer et rassembler les citoyen·nes autour des enjeux fonciers et agricoles. En droite ligne de ces ambitions, l'association Terre de Liens Alsace a mis sur pied, cette année encore, **un cycle gratuit d'ateliers sur le foncier agricole, à destination des porteurs et porteuses de projet mais aussi des bénévoles**. Ces temps de formation et d'échanges ont vocation à permettre à chacun d'aller plus loin et de s'engager aux côtés de l'association, en proposant trois types de rencontres :

- **des sorties sur le terrain** pour partir à la rencontre d'acteurs du monde agricole qui font vivre leur territoire, ou également pour tester en direct des apprentissages,
- **des temps de rencontre** dans une démarche de découverte et d'échange de pratiques,
- **des chantiers participatifs** pour découvrir une ferme Terre de Liens et donner un coup de main aux fermiers et fermières dans une ambiance conviviale.

Près d'une trentaine de sessions ont vu le jour en Alsace en 2023 !



Primo-accueil des publics agricoles à Terre de Liens Bretagne

Depuis 2020, l'association bretonne a décidé d'impliquer des ressources humaines dans l'émergence de groupes locaux (GL) de bénévoles. Depuis, huit GL se sont organisés avec des dynamiques plus ou moins fortes selon les territoires. Le financement de la Fondation en 2023 a permis d'initier **un travail de structuration des GL, de l'accueil de nouveaux·elles à la réalisation de missions spécifiques telles que le primo-accueil des publics agricoles**. Pour cette mission, un temps de formation en présentiel et deux temps d'échanges en distanciel ont été organisés. Des fiches « primo-accueil » ont été réalisées par type de public accueillis pour faciliter le travail des bénévoles accueillants. Aujourd'hui, quatorze bénévoles réparti·e·s sur les quatre départements bretons font du primo-accueil au plus proche des territoires de porteurs et porteuses de projets, cédant·es et propriétaires fonciers.

19

- L'appel à projets « Agir pour préserver le foncier agricole » des fondations Terre de Liens et Léa Nature/Jardin Bio finance des actions pour le maintien de la vocation nourricière des terres grâce à des dynamiques territoriales collectives.

Cette année, 100 000 € ont été accordés à dix lauréats.

Démultiplier les actions d'intérêt général pour préserver le foncier agricole



©C. Durochat, Jura Nature Environnement



©J.Celis, CEN Pays de la Loire

- **Commune de Perrigny - Mobiliser le foncier délaissé pour engager la Vallée de la Vallière dans un nouveau projet de territoire agroécologique**

La Commune de Perrigny s'est associée à un collectif composé par les communes de Perrigny, Revigny, Montaigu, Conliege et l'association Défense Vallée Vallière. Depuis 2019, le collectif s'engage sur la revalorisation paysagère de ce territoire enclavé, en déprise agricole et sujet à diverses nuisances. Aujourd'hui le travail s'est accéléré sur la réhabilitation des friches de ces territoires. Des actions ont été menées pour repérer les propriétaires des parcelles, les contacter, acquérir le foncier, procéder à leur défrichement et les valoriser. Ce projet répond à divers enjeux : agir concrètement sur le foncier agricole, installer des productions répondant aux besoins alimentaires locaux et prendre en compte les enjeux environnementaux.

- **Conservatoire d'Espaces Naturels Pays de la Loire - Acquisition foncière sur la Ferme des Genettes, à la confluence de la Loire et de la Divatte**

Ce projet a permis l'acquisition d'un ensemble de 22,8 ha d'espaces naturels sur la commune d'Orée d'Anjou, en Maine-et-Loire. Ces terrains sont situés dans le fond de la vallée et sur les coteaux de la Divatte, dans un contexte très bocager (haies, mares, prairies) typique des vallons confluents de la Loire, et dans un complexe de zones humides inondables du lit majeur de la Loire. L'acquisition de ces terrains assure le maintien de ce patrimoine naturel exceptionnel, la conservation des paysages agropastoraux de la vallée de la Loire et de la biodiversité liée à ces écosystèmes.

Nos fondations abritées



20

Depuis août 2021, la Fondation Terre de Liens a la capacité d'accueillir sous son égide d'autres fondations ayant le même objet social. Elle peut ainsi partager son expertise avec des philanthropes souhaitant œuvrer en faveur de la préservation de l'environnement et des terres agricoles, et faciliter l'installation de paysans et paysannes en agroécologie.

La Fondation Terre de Liens accueille actuellement trois fondations abritées, chacune ayant ses spécificités et modalités d'actions.

La fondation abritée Celnat

Pionnière de la bio et implantée en Haute-Loire depuis 1979, l'entreprise **CELNAT** est spécialiste des céréales bio. Elle a décidé en 2019 de structurer son mécénat en faveur de l'agriculture biologique via un fonds de dotation, puis en rejoignant Terre de Liens en tant que fondation abritée dont l'objet social est double :

- **protéger l'environnement par des pratiques humaines et agricoles durables**, favorisant la biodiversité, le lien et l'ouverture à de nouveaux acteurs autour de l'agroécologie et la production biologique,
- **promouvoir et favoriser le développement de produits authentiques** issus de nos territoires, ainsi qu'une alimentation équilibrée, variée et peu transformée, en s'adressant particulièrement aux jeunes générations.

Lors du dernier exercice, elle a soutenu la ferme de Sarliève (63), une ferme périurbaine de polyculture-élevage, portée par un collectif citoyen et associatif, dont la production est tournée vers des circuits courts. **Le soutien de la fondation abritée Celnat à hauteur de 20 000 € a permis un accompagnement administratif et juridique de la structure pour consolider son action.**





La fondation abritée Au Nom de Sélène



Initialement créée par Bernard Gervais et Linda Arriens-Gervais sous forme de fonds de dotation, Au Nom de Sélène a commencé son action en 2018 en participant au financement d'une thèse sur les micro-fermes en Nouvelle-Aquitaine aux côtés de la région et du département de Gironde. Elle a aussi financé l'installation d'un magasin de producteurs et productrices en Ardèche.

21

Sous l'égide de la Fondation Terre de Liens depuis 2022, convaincue de l'urgence d'installer de nouveaux paysans et paysannes, la fondation abritée soutient une agriculture éthique respectueuse de la santé humaine et de l'environnement. Elle s'est aussi donné pour mission de promouvoir des activités d'intérêt général dont la dimension humaine sera facteur de lien social.

Fin mai 2023, la fondation abritée a lancé son premier appel à projet pour soutenir des projets de paysan.ne.s ayant des pratiques vertueuses et performantes en Nouvelle-Aquitaine. Avec une enveloppe de 35 000 €, l'appel à projets était également ouvert à des initiatives collectives s'appuyant sur des valeurs de solidarité.

La Billarderie ©TDL-Centre-Sandrine Mulas.



©Lurzaindia

Fondation abritée Lurzaindia

Prenant la suite du Groupement Foncier Agricole Mutuel Lurra, né à la fin des années 70, Lurzaindia a tracé le même chemin que Terre de Liens sur le territoire du Pays basque. Avec une foncière, une association loi 1901 et un fonds de dotation, Lurzaindia acquiert des fermes et y installe des paysannes et paysans respectueux de l'environnement depuis 2013. En 2022, le fonds de dotation Lurzaindia s'est rapproché de Terre de Liens pour bénéficier de son expertise en gestion de patrimoine, acceptation de legs et mobilisation du grand public, et est devenu

la première fondation de patrimoine sous égide de la Fondation Terre de Liens. Elle a pour ambition de susciter et soutenir des initiatives en faveur de la préservation du patrimoine naturel, la lutte contre le changement climatique et la sauvegarde de la biodiversité, notamment en protégeant la Terre Nourricière, bien commun. Elle promeut une agriculture respectueuse de l'environnement au service d'une alimentation vertueuse et durable, vecteur de solidarité et de justice sociale.

Mécénat et contributions financières



22

**DES ENTREPRISES FONT
ELLES AUSSI POUSSER DES FERMES !**

Depuis 2014, Terre de Liens entre en partenariat avec des entreprises et des fondations soucieuses de préserver les terres agricoles. Pour structurer cette démarche, la Fondation accompagne le mouvement par un appui conseil, la production d'outils de communication et la gestion du volet administratif et fiscal du mécénat d'entreprise. Le Comité d'éthique des partenariats entreprises (CEPE), composé de bénévoles administrateurs et administratrices du réseau associatif, veille pour sa part à ce que ces alliances respectent les valeurs de Terre de Liens.

**SUR L'EXERCICE 2022-2023,
CETTE SYNERGIE A PERMIS DE MOBILISER**



**246
MÉCÈNES**



**602 872 €
DE DONS**

avec une volonté
renouvelée de **soutenir**
les territoires

dont 41 %

est reversé aux associations
territoriales par la Fondation
pour financer des actions locales.

Les mécènes de Terre de Liens sont majoritairement des magasins bio, des associations paysannes, environnementales et citoyennes, ainsi qu'un nombre croissant d'entreprises impliquées dans la commercialisation de produits bio, le développement durable ou, tout simplement, des entreprises concernées par la mission de Terre de Liens.



La fondation Terre de Liens a reçu
une contribution exceptionnelle
(philantropes souhaitant rester anonymes)
de 500 000 € pour mettre en œuvre sa stratégie
et fêter les 20 ans de Terre de Liens !



**889 000 €
DE CONTRIBUTIONS
FINANCIÈRES**

Développer la générosité en impliquant ses salarié·es et client·es

BIOCOOP, notre partenaire historique avec près de 40 gérant·es de magasins, financent directement des associations territoriales et proposent des cartes de fidélité solidaires ou des journées événements à leur clientèle.

SATORIZ, réseau de 39 magasins engagé pour la bio, sensibilise à l'action de Terre de Liens dans ses magasins et soutient nos associations dans chacun de ses territoires d'implantation.

Les ATELIERS NUBIO, marque de compléments alimentaires naturels, partagent les valeurs de Terre de Liens.

La marque GIRAUDET, traiteur, est un partenaire engagé aux côtés de Terre de Liens sur les territoires.

La BANQUE POSTALE, partenaire structurant pour Terre de Liens, engage ses collaborateur·trices et client·es.

CAPITAL CROISSANCE, fonds de dotation, soutient des projets territoriaux Terre de Liens.

La NEF, partenaire historique de Terre de Liens, propose à ses client·es de verser, par l'intermédiaire de leur compte épargne, leurs intérêts à Terre de Liens ou de faire un don direct.

Depuis plusieurs années, des fondations comme DOMOROW, LEA NATURE, NATIXIS et GINGKO accompagnent Terre de Liens dans le développement de ses programmes.

23

Le mécénat de compétences, partenariat gagnant-gagnant

Avec le mécénat de compétences, les entreprises proposent aux associations le meilleur de leur force : l'engagement des salarié·es.

Les associations profitent des compétences professionnelles mises à leur disposition tandis que les entreprises donnent du sens à leur politique de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) : elles embrassent les causes qui passionnent leurs employé·es.

Ceux et celles qui ont eu la chance de réaliser une mission, qu'elle soit de quelques jours ou de plusieurs années, témoignent de l'énergie et de l'ouverture d'esprit que leur apporte cet investissement pour l'intérêt général :

Georges Allemand



« Lors de séjours réguliers sur mes terres natales des Hautes-Alpes, j'ai pu observer de près les évolutions du monde paysan et réaliser qu'en poursuivant dans cette voie, c'est l'histoire d'un métier sous pression infernale, d'un cercle vicieux d'aggravation du dérèglement climatique, d'un pouvoir excessif de l'agro-industrie avec pour seul horizon la disparition de la paysannerie en France et de l'entretien de notre paysage.

J'ai donc souhaité m'engager au titre de mon mécénat de compétences dans une association qui agit et promeut un modèle agricole très différent, respectueux des femmes, des hommes qui y œuvrent, en harmonie avec la Nature et permettant de produire la juste quantité de nourriture saine pour nos concitoyens. »

Georges Allemand

Détaché par Atos, Entreprise de Service Numérique, pour accompagner le développement des projets IT (Information Technology) dans le mouvement





Nos mécènes 2022-2023

Vue extérieure d'une partie de la ferme "Au Jardin des chèvres", à Vouzan, en Charente, le 30 avril 2023. © Delphine Blast

Plus de 1500 €

Chtigalines
Atelier Nubio
MySezame
Planète Claire
Le Local de Saint-Félicien
Beelong Family Office Bool
Demopolis Concertation SAS
Docteur Antoine Charazac
Scopyleft
The UK Online Giving Fondation
Origem
Make Tracks
Nature et Aliments SAS

Biocoop Terra Nat
Biocoop Montignac SARL Lascaux Bio
Champagne Fleury
Biocoop Fréquence Bio Sabioca
SAS La Bio Granvillaise
Ökofen France
Clap
Biocoop L'Ephébio
Les éditions Je M'édite
Biocoop L'Arbre à Pain
Fond de dotation Ecodota
Corlet société financière



Plus de 5000 €

La Banque Postale
Natixis Foundation
Fondation Ginkgo
Fonds de dotation Domorrow
Celnat
Philgood Foundation
Fondation Lurzaindia
Actélior
Biocoop Le Petit Canal Biocoop Erable
SARL Bourdonneau Distribution
Burgundy Ventures Europe
Biocoop Les Papillons

Biocoop La Bio Du Semnoz
Capital Croissance- Fonds de Dotation
Transatlantique
BPC Kambio
Biocoop Sarlat SARL Le Sarladais Bio
Fonds de dotation Scala Impact
Biscuiterie de l'Abbaye
Biocoop Canal Bio 19° SARL Cypres
Biocoop Bourg-en-Bresse
Ipsosenso
Top Fruits
Giraudet

Nos partenaires publics qui ont subventionné des projets sur nos fermes :



Legs, donations et assurances-vies



Partager un patrimoine

25

Transmettre à la Fondation Terre de Liens, c'est désigner comme héritier·ères de jeunes paysans et paysannes avec un projet d'installation dans une ferme à taille humaine, pour y pratiquer une agriculture biologique, respectueuse de l'environnement. À travers eux, partout en France, vous agissez pour préserver les terres agricoles et favoriser des dynamiques rurales locales.

Il existe plusieurs façons de transmettre, en faisant un legs, une donation, une assurance-vie ou encore un don sur succession.

● Le don sur succession : un geste de solidarité intemporel

Encore peu connu, le don sur succession est un autre moyen pour soutenir financièrement les actions menées par notre Fondation. Comment s'opère cette démarche ?

Au moment du règlement d'une succession, l'héritier ou héritière peut renoncer à une part de son héritage au profit de la Fondation Terre de

Liens. Il ou elle bénéficie ainsi d'un abattement sur les droits de succession. Il est important de faire valoir cette disposition auprès du notaire au cours des douze mois suivant le décès. Nous tenons à remercier chaleureusement nos donateurs et donatrices, qui ont versé plus de 235 000 € de dons sur succession à la Fondation Terre de Liens.



« Suite au décès de mon père, j'ai décidé de faire un don à la Fondation Terre de Liens sur environ 15 % du montant de l'argent que j'allais toucher de cette succession. Chaque situation est personnelle mais quand on hérite, c'est du plus. Il était évident pour moi de donner cette part à Terre de Liens. Je suis absolument ravi de soutenir des femmes et des hommes qui ont des pratiques agricoles respectueuses du vivant. »



Laurent a décidé de donner une partie de son héritage en faisant un don sur succession à Terre de Liens

Transmettre à Terre de Liens, c'est préserver pour toujours notre bien commun le plus précieux : les terres agricoles

Votre contact dédié :



Emmanuel Jaccaud

Responsable legs et donations, Fondation Terre de Liens

« Transmettre vos biens est une décision importante qui soulève de nombreuses questions. Je me tiens à votre disposition pour vous conseiller dans vos choix et dans vos démarches. N'hésitez pas à me contacter. Je répondrai en toute confidentialité et discrétion à vos interrogations. »

Par courrier :

Fondation Terre de Liens
Service Legs et Donations
25 quai André-Reynier
26400 Crest

Par mail :

transmission@terredeliens.org

Par téléphone :

09 70 20 31 00

● Pour retrouver d'autres témoignages, rendez-vous sur : terredeliens.org/national/partager-un-patrimoine/

Vous êtes Terre de Liens

26

Merci!

Au cours de l'exercice 2022/2023, vous avez été 12 232 donateurs et donatrices actifs dont 1 903 à nous soutenir mensuellement. Nous souhaitons vous remercier chaleureusement d'être à nos côtés dans la préservation des terres agricoles en danger de disparition.

3 474 nouveaux donateurs et donatrices nous ont rejoints. Nous vous souhaitons la bienvenue et vous remercions tout particulièrement pour ce geste. Vous démultipliez notre force, vitale pour acquérir de nouvelles fermes et protéger nos terres agricoles.

Nous soutenir par le don régulier

Ce mode de soutien est de plus en plus utilisé par les donateurs et donatrices pour soutenir Terre de Liens. Grâce à eux, la continuité et la durabilité de nos actions sont garanties et nous permettent de travailler sur le long terme. Et on en a besoin ! Installer des jeunes agriculteurs et agricultrices, acquérir de nouvelles fermes, aider des fermières et des fermiers à préserver la biodiversité et lutter contre le changement climatique, réaliser des travaux sur nos fermes, tout cela se fait sur le long terme.

Les dons mensuels garantissent la pérennité de toutes ces activités, et encore bien d'autres.

Gérez votre prélèvement automatique depuis votre espace donateur

Vous gardez la maîtrise de la gestion de votre don en ayant accès directement à votre espace membre. Vous pouvez ainsi :

- modifier vos coordonnées bancaires,
- modifier vos préférences de communication,
- modifier le montant de votre don,
- consulter l'historique de vos dons et vos reçus fiscaux.

Si vous aussi vous souhaitez nous soutenir par un don régulier, rendez-vous ici : soutenir.terredeliens.org/rapportannuel/

Vincent



« En tant que directeur technique des Alchimistes, je m'intéresse beaucoup aux sols, à leur vie et à leur protection. Quand j'ai découvert Terre de Liens, j'étais à la recherche de placements financiers utiles sur le plan social ou écologique. Dans une banque classique ça n'existe pas. Cet été, voyant que le dérèglement climatique ne cesse de s'accélérer, j'ai décidé de les aider encore plus par un don mensuel. Je sais que cette forme de don permet plus de visibilité sur la trésorerie, donc sur les actions ! S'il y a bien une chose qui me permet de rester optimiste face au dérèglement climatique, c'est la préservation des sols ! »

Vincent Dujardin

Épargnant solidaire depuis 4 ans et donateur régulier

Témoignage d'une donatrice régulière :

« Non issue du monde agricole, j'ai décidé de devenir bénévole après une rencontre avec Terre de Liens PACA en 2010. Découvrant les difficultés pour les jeunes agriculteurs de s'installer dans notre région. Quelques mois ont suivi et c'est naturellement que j'ai choisi de soutenir financièrement les activités de Terre de Liens. Le don mensuel, même modeste, est pour moi l'assurance pour Terre de Liens d'avoir une rentrée d'argent régulière pour assurer durablement ses missions. »



Lyliane S.

Donatrice régulière depuis 11 ans

27

L'équipe de la Fondation Terre de Liens vous remercie !

Nous sommes extrêmement reconnaissants de pouvoir compter sur tous nos donateurs et donatrices, qui nous soutiennent par des dons ponctuels ou réguliers, quel que soit le montant. **Nous profitons de ce rapport annuel pour vous dire merci du fond du cœur pour votre précieux soutien !**

La co-direction générale :



Matthieu de Cointet



Hugo Arnaud

Gabriela Morinay Calmon



Devenir bénévole pour Terre de Liens



Participer en tant que bénévole aux actions de Terre de Liens, c'est œuvrer pour essaimer le modèle de fermes Terre de Liens près de chez vous.

En rejoignant une des 19 associations territoriales et/ou un des 100 groupes locaux actifs sur les territoires, vous vous associez à une dynamique collective pour accompagner un·e agriculteur·trice, chercher des terres, sensibiliser les collectivités ou faire connaître le projet de Terre de Liens auprès du grand public.



Rendez-vous ici :
[terredeliens.org / benevolat](https://terredeliens.org/benevolat)



LE MOUVEMENT TERRE DE LIENS

Au sein du mouvement Terre de Liens, des citoyens et citoyennes se mobilisent pour se réapproprier un sujet de société crucial : l'avenir de notre agriculture, de notre environnement et de notre alimentation. S'engager dans Terre de Liens, c'est permettre aux terres de conserver leur vocation agricole et de retrouver leur statut de bien commun. Mais c'est aussi agir très concrètement sur l'installation et le maintien de paysannes et de paysans pratiquant une agriculture de proximité et biologique.

TERRE DE LIENS AVEC LA FONDATION, C'EST AUSSI :

- **La Foncière**, une entreprise d'investissement solidaire ouverte aux citoyens et citoyennes. Elle permet à chacun de placer son épargne dans un projet à haute valeur sociale et écologique. Le capital accumulé sert à acheter des fermes pour y implanter des activités agri-rurales diversifiées. La Foncière loue ces fermes à des paysans et paysannes engagés dans une agriculture de proximité, biologique et à taille humaine.
- **19 associations territoriales et une Fédération**. Elles effectuent de la veille foncière, sont le lien avec les fermiers et fermières Terre de Liens, sensibilisent les citoyen·nes, les collectivités, et portent les questions de foncier agricole dans le débat public. Chaque année, plus d'un millier de paysan·nes à la recherche de solutions d'installation frappent à la porte de notre réseau.



Fondation Terre de Liens

25 quai André Reynier
26400 Crest
09 70 20 31 00

www.terredeliens.org



Édition : Fondation Terre de Liens
Création graphique : www.agence-human.com
Crédits photos : Terre de Liens, Delphine Blast, Sandrine Mulas, C. Durochat (Jura Nature Environnement), Ferme de Sarliève, Lurzaindia

Imprimé sur du papier 100 % recyclé
ISSN-2610-5861

FTDL1448-RA